

MAIRIE D'UBRAYE

Réunion du Conseil Municipal

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

Relevé des principales décisions

Présents : Maire : Claude Roustan **Adjt :** Gérard OCCELLI

Conseillers : Aurélia Munier, Marie José Boinega, Christophe Rey, Damien Barral.

1-Réalisation d'une salle communale à UBRAYE Village : Le Maire fait part au conseil municipal du projet de réalisation d'une salle communale évoqué lors d'une précédente réunion du conseil municipal. Celle-ci sera réalisée à Ubraye village sur une parcelle communale en cours d'aménagement, elle sera d'une capacité de 100 personnes, de plein pied avec un espace de rangement au sous-sol,

La commune sollicitera l'aide de la CCAPV, pour le montage et le suivi du dossier de financement et la collaboration d'un architecte pour sa réalisation .

Avis favorable moins une abstention.

2-Adressage Communal : Aurélia Munier en charge du dossier indique que quelques ajustements et précisions sont à apporter en ce qui concerne le hameau du Touyet . Le dossier est en cours de finalisation

3-Remboursement frais de transport scolaire : Le Maire propose au conseil municipal, de renouveler la prise en charge par la commune des frais de transport scolaire, à la charge des parents d'élèves.

Mme Aurélia Munier ne prend pas part au vote

Avis favorable moins une abstention.

4- Avis sur la mise en conformité du captage de la source de St Barnabé sur la commune de Soleilhas : Le Maire informe le conseil municipal que la commune d'Ubraye en tant que commune limitrophe est sollicitée pour avis, concernant la mise en conformité du captage de la source St Barnabé sur la commune de Soleilhas.

Avis favorable à l'unanimité.

5-Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{ER} Janvier 2024: Le Maire fait part au conseil municipal du déploiement au 1^{er} janvier 2024 du référentiel budgétaire et comptable M 57.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le changement de nomenclature budgétaire et comptable de la commune d'Ubraye

Avis favorable à l'unanimité.

6- Réfection de parties de voies communales: Le Maire propose au conseil municipal de procéder à la réfection d'une partie de certaines voies communales dont l'état est dégradé : Début d'accès aux pistes (vauplane et la palud) et chemin des pastres au touyet haut, route communale d'accès à la place du touyet bas, entre les deux grilles de récupération des eaux pluviales. Des devis seront demandés.

Avis favorable à l'unanimité

7- Demande de recours concernant un CUB:

Le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de recours gracieux concernant un CUB

Avis favorable à l'unanimité.

8- Délibération concernant la procédure d'échanges parcellaires

Mairie/particulier: A la demande du notaire le Maire propose au conseil municipal de compléter la délibération concernant l'échange de parcelles entre la Mairie et un particulier au Touyet haut.

Mme Marie José Boinega ne prend pas part au vote

Avis favorable à l'unanimité

9-Questions et informations diverses:

-Lecture d'un courrier émanant du locataire de l'ex école du Touyet concernant la vétusté des fenêtres et volets. Une réponse sera adressée par courrier.

-Le projet de réalisation d'une aire de contournement en bout du CD 310, n'est toujours pas réglé. Un RDV est pris avec le responsable de la Maison Technique de Castellane.

-Un rappel au règlement sera fait concernant les columbariums, qui ne doivent être ouverts que par une personne habilitée des pompes funèbres

-Un courrier sera également adressé aux propriétaires des immeubles dont la vétusté représente des risques d'accidents sur la voie publique

Claude ROUSTAN

Maire d'UBRAYE